



Compte rendu du CTL du 27 avril 2012 (en continu début 9h00 fin 13h35)

Déclaration liminaire

Avec un mois d'avance dans nos services , la prime d'intéressement collectif est arrivée (les élections ont du bon) il est vrai que dame nature a été particulièrement généreuse envers le climat social mais la carotte est gelée cette année encore...

Cette production annoncée en 2004, a connu un premier rendement en 2005 de 140 €. Les rendements suivants ont connu une baisse de production durant les saisons 2006-2007. Depuis 2008, le résultat est identique avec 150 € brut. Pouvait-on espérer mieux face à des conditions de travail des personnels et conditions d'accueil des usagers déplorables ,dans un contexte de casse du service public financier.

Décidément, tout est en avance cette année... électorale. Le climat est complètement dérégulé. Les pots de fin d'année sont avancés... au printemps. En effet, M PARINI a invité les comptables à des «cocktails» (pots d'adieux ?) au frais de la DGFIP, c'est-à-dire aux frais des contribuables.

Il n'a pas osé choisir le Fouquet's mais presque. Il a invité 5000 comptables (beaucoup n'y sont pas allés) de France et de Navarre dans deux hôtels 4 étoiles, le Marriott (13 mars) et Pullmann (3 avril). Une simple réunion qui dure 2 à 3 heures. M PARINI se paye notre dette. Quelle exemplarité budgétaire donne le Directeur aux agents ? Cela sera autant de moins dans les budgets départementaux.

Quel coût total pour le budget de la DGFIP, en transport, en mission, en hôtel (notamment pour les DOM)? La simple prestation de base à l'hôtel Pullmann (location salle et cocktail basique) se chiffre à 28 000 € pour 1000 personnes . Il est vrai que cela ne sort pas de sa poche...

Souhaitons donc un bon vent à M PARINI. Bien entendu, nous n'effectuerons pas de quête auprès du personnel car nous avons suffisamment donné depuis la fusion.

Cette prime répond t-elle à la demande des agents ? NON. Les véritables solutions passent par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, une véritable harmonisation (des discussions sont en cours) et une revalorisation du régime indemnitaire, le retrait des projets porteurs de reculs pour la population et les fonctionnaires, l'amélioration des garanties collectives et du statut, l'abrogation de loi sur la mobilité, le développement d'un service public de qualité et de proximité. D'autant que les agents doivent faire face à une demande toujours accrue des contribuables (réception, gracieux en hausse , difficultés de recouvrement) ce qui logique vu la complexification toujours plus grande de la fiscalité et le poids de la crise et malgré tout boucler la saisie avant de l'avoir commencée, mais la déclaration par smartphone va sûrement tout régler.

C'est pourquoi nous appelons les agents à descendre dans la rue le Premier Mai.

Cette date est située dans la période d'entre-deux tour de l'élection présidentielle.

Après un quinquennat marqué par des mesures régressives d'une extrême dureté mais aussi caractérisé par une répression sociale jamais égalée, il est primordial que les salariés se mobilisent massivement pour renverser efficacement et durablement les orientations en vigueur.

Le flot ininterrompu et sans cesse accéléré des suppressions de postes, la noria de contre-réformes, la loi sur la mobilité et la PFR ouvrant la porte à la généralisation des licenciements dans la fonction publique et instaurant un nivellement des rémunérations vers le bas, posent en des termes impératifs pour les fonctionnaires, la question du rapport de force à opposer pour stopper l'hémorragie et gagner l'ouverture de réelles négociations sur toutes nos revendications.

ordre du jour :

Vote:

Contrôle sur pièces (CSP) à distance infra-départemental

Information:

- 1)Présentation de la campagne IR 2012
- 2) Présentation des nouvelles modalités de déclaration et de paiement de l'ISF
- 3)Présentation du tableau de bord de veille sociale

4) Présentation de l'enquête SAGERFiP

Après lecture des déclarations liminaires

1 (soumis au vote) : CSP Infra départemental.

Principe : à partir de listes sirius une partie du CSP des SIP-SIE de Carhaix, Châteaulin , Douarnenez et Quimperlé sera effectué respectivement par les SIP de Morlaix, de Brest Abers et Kergaradec , de Quimper Ouest et de Quimper Est.

Madame Py expose ce point en soulignant que plus un site est petit plus il est fragile : maladie, mutation, arrivée d'agent inexpérimenté et que le travail sur des axes à enjeu (exemple investissement dans les DOM-TOM) peut demander des compétences particulières et qu'il faut donc faire preuve de pragmatisme : le service a-t-il ou non les moyens de faire encore ce type de CSP.

Pour la CGT Finances publiques nous dénonçons la duplicité de l'administration qui lors de la mise en place du CSP à distance en 2006 avait comme argument spécifié que cela était de nature à permettre le maintien de l'emploi sur certains sites et qui aujourd'hui s'apprête à vider encore ces sites d'une partie de leur substance.

Sur le plan de l'usager nous avons également fait part de notre perplexité :

le contribuable contrôlé sera reçu par le service « exportateur » qui en théorie n'a plus la compétence technique ou le cas échéant par la venue sur place de l'agent en charge du contrôle dans le service « l'importateur ».

Pour la CGT Finances publiques après de nombreux échanges nous avons fait preuve également de pragmatisme affirmant qu'il s'agissait uniquement d'un problème majeur d'emploi sur des petites sites asséchés et vidés au fil des années de leur capacités.

L'administration concluant en précisant qu'il s'agissait bien d'une question de moyens, les « petits sites » n'ayant plus les moyens de faire du CSP très technique.

Pour le constat nos vues sont proches, pour le remède nous réclamons des créations d'emplois: condition sine qua non pour que les petits sites ne se muent pas progressivement en simples décors de façade au travers de ce que nous qualifions d'une logique de réforme de structures.

Pour ces motifs nous avons voté contre ce projet de l'administration
Vote contre unanime des 4 os présentes.

Les autres points étaient présentés en information sans faire l'objet d'un vote.

II Campagne IR :

En tout premier lieu nous avons fait part de notre inquiétude face à la mise en place d'un service télécorrectif au moment de la sortie des avis : service permettant du 26/07 au 30/11 aux usagers de corriger directement leur déclaration en ligne s'ils constatent des erreurs à réception de leur avis d'imposition.

En cas de diminution de l'IR un dégrèvement sera enregistré automatiquement ; seules les corrections se traduisant par une imposition supplémentaire seront signalées au service par une liste de retraitement. Deux éléments nous paraissent très inquiétants :

Après sa télédéclaration le contribuable fait lui même son propre contentieux : combien d'emplois à supprimer encore !

Risque de perte de recettes : ...la probité fiscale n'est pas le fait de tous. Risque de perte de recettes....

Beaucoup de questions se posentreprise sur un dégrèvement normalement pas de pénalités...quid de ce nouveau type de dégrèvement « externalisé »....

les réponses viendront plus trad....

Pour la CGT finances publiques nous avons demandé à Madame Py de faire remonter à la centrale notre interrogation : il y aura t-il une liste de contrôle pour les SIP des contribuables ayant revu leur IR à la baisse. Cette question ne semble pas capter spécialement l'attention de l'administration qui n'a pourtant de cesse de parler de dette de et de moyens contrains

La réception se fera sans l'apport des brigades de vérification Madame Py ne souhaitant pas affaiblir la mission de contrôle pendant cette période .

La prime de campagne sur le département sera de 2.972€ : à ceux qui se voyaient déjà en partance pour le Ritz , Marriot ou Crillon , rappelons que compte tenu du prix de l'essence et du montant de cette prime ils risquent la panne sèche à hauteur des Monts d'Arrée.

En matière de travail de saisie, Madame Py a rappelé que ce n'était pas le rôle des auxiliaires.

Le rôle des trésoreries sera circonscrit aux opérations suivantes :

fourniture des documents et dépliant relatifs à la déclaration de revenus, .
répondre aux questions courantes d'assiette (date limite de dépôt , informations générales sur les modalités de remplissage de la 2042...)

III ISF

A compter de 2012 l'encaissement de l'ISF sera assurée par le SIP et non plus par les SIE (qui n'auront plus compétence que pour des cas résiduels nécessitant l'utilisation de Medoc).

M Pichevin rajoute que la Fi demeure compétente pour la gestion et le contentieux.

IV TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE

il s'agit d'indicateurs socles (au nombre de 20) et optionnels amenant à évaluer la température du ou des services ..nombre d'arrêts maladie, taux de mutation, d'appels de notes etc....

Les indicateurs optionnels sont ceux que les directions jugent pertinents d'utiliser ou non en fonction de leur contexte local.

Madame Py a proposé une réunion des OS avec M Riou pour voir dans le détail ces 31 indicateurs optionnels .

Pour la CGT Finances publiques nous avons accepté cette proposition la jugeant positive.

V sagerfip

le report de cette présentation a été demandé , le document transmis par l' administration (1 page..).reflétant manifestement la constante volonté de placer la présentation de ces informations sous l'angle de la concision..

En questions diverses pour la CGT Finances publiques nous avons appelé l'attention de la direction sur les conditions de travail au restaurant administratif de Brest où une amélioration de la sécurité est attendue.

Nous avons fortement dénoncé à l'appui d'un texte remis pour annexion au PV et intitulé » coup de balai sur les horaires de ménage » la baisse du volume horaire pour le ménage des bureaux et le non remplacement pendant leurs congés des femmes de ménage.

On leur demande de travailler plus pour gagner moins et l'administration s'en lave les mains: car le contrat avec la société Onet porte sur une prestation définie avec obligation de résultat et non sur le nombre d'heures.

Nous avons rappelé qu'au delà de son obligation morale , l'administration face au document unique des risques professionnels (duerp) à une obligation de résultats ..ceci s'appliquant aussi à l'hygiène et au nettoyage correct des locaux.

Cette volonté drastique et non systématique d'économie (Marriott.....) place de fait notre hiérarchie à la confluence d'intérêts divergents

Présent au CTL Pour la CGT Finances publiques.

Albert Cornic et René Saliou Titulaires .

Roger Héré suppléant

Jean-Paul CAM expert.